



Conseil général
de la Sarthe

Communiqué de Presse

Le Mans, mercredi 11 juin 2014

24 Heures du Mans pratique

Itinéraires et plans de circulation en ligne

www.sarthe.com

La fermeture des routes départementales pour la mise en place du circuit des 24 Heures du Mans entraînent évidemment une modification importante des plans de circulation autour du Mans.

Comment contourner les 13,629 kilomètres du circuit dans le bon sens ?

Comment rentrer chez soi quand on habite Mulsanne ou Arnage ?

Comment accéder aux zones de parking bleu, vert, jaune, rouge ?

Pour les professionnels, comment anticiper les livraisons dans la zone du circuit ?

Des cartes interactives détaillées

Pour circuler sur les routes l'esprit tranquille, le Conseil général de la Sarthe, en charge des routes départementales et de la coordination des plans de circulation, propose sur le site www.sarthe.com (rubrique sport) **un jeu de cartes interactives** contenant les différents itinéraires, les contraintes de circulation mises en place pendant cette semaine exceptionnelle.

Vous pouvez consulter les itinéraires en choisissant votre fond de carte (plan de la ville, vue aérienne ou carte IGN), les parkings sont tous indiqués.

URL direct des cartes 24 heures 2014 :

www.sarthe.com/fiche_itineraireEvt.aspx?card=42083

URL du module accessible à chaque événement :

www.sarthe.com/itineraireEvenement.aspx

A noter : ces cartes qui sont aussi un outil de travail pour les services du Conseil général, les forces de l'ordre et les organisateurs, sont mises en place et communiqués à chaque grand événement qui se déroule sur le circuit de la Sarthe (Grand prix de France Moto, 24 heures Moto, Le Mans Classic, ...)

Contact presse :

Lucie Desnos - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@cg72.fr

Attachée de presse – Conseil général de la Sarthe - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Fax : 02 43 54 70 31 - www.cg72.fr - www.sarthe.com